

La classe de 3ème « prépa-métiers »

Objectif :

La classe de 3ème « prépa-métiers » permet d'accompagner les élèves dans la construction d'un projet d'orientation vers la voie professionnelle.

L'accent est mis sur la découverte des métiers et des formations, avec notamment des stages.

Programme de formation :

- Des enseignements généraux : français ; histoire-géographie ; enseignement moral et civique ; mathématiques ; langues vivantes ; enseignements de sciences et technologie ; enseignements artistiques ; EPS
- Un enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations (180 heures)
- Des stages d'observation en milieu professionnel (entre 1 et 4 semaines)
- Des périodes d'immersion dans les lycées professionnels, les lycées polyvalents, les CFA ou des UFA (unités de formation par apprentissage).

Établissements qui proposent la classe de 3ème « prépa-métiers » / 3ème de l'enseignement agricole dans un rayon de 35 km autour du collège d'Artix :

Les classes de 3ème « prépa-métiers » / 3ème de l'enseignement agricole sont implantées dans des collèges, des lycées professionnels ou des lycées polyvalents.

Établissements publics	Commune	Établissements publics agricoles	Commune	Établissements privés	Commune
Lycée professionnel des métiers de l'habitat et de l'industrie	Gelos	Lycée agricole des métiers de la montagne	Oloron-Sainte-Marie	Lycée professionnel privé Montpensier	Billère
Lycée professionnel André Campa	Jurançon	Lycée professionnel agricole d'Orthez	Orthez	Lycée professionnel privé Saint-Vincent-de-Paul	Billère
Lycée professionnel Guynemer	Oloron-Sainte-Marie			Collège Sainte Bernadette	Pau
Lycée professionnel Francis Jammes	Orthez			Lycée agricole privé Notre-Dame	Sauveterre-de-Béarn
Lycée professionnel Honoré Baradat	Pau				

Admission des élèves :

- Pour les établissements publics :

La proposition de passage en 3ème « prépa-métiers » est examinée par des commissions académique ou départementale qui informent l'établissement et les représentants légaux des suites accordées à la demande.

- Pour les établissements privés :

Se renseigner directement auprès de l'établissement

Remarques :

Plusieurs éléments sont importants pour intégrer une 3ème « prépa-métiers » :

- Les notes / les moyennes,
- Le comportement de l'élève (apprécié notamment à travers les appréciations dans le bulletin),
- L'intérêt porté par l'élève et ses parents (contacter l'établissement pour avoir des informations, faire des mini-stages dans l'établissement, aller aux journées « portes ouvertes » organisées par l'établissement...)

Le diplôme national du brevet (DNB) :

Les élèves de 3ème « prépa-métiers » peuvent présenter le diplôme national du brevet (DNB), dans la série professionnelle ou la série générale.

L'enseignement de découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles peut permettre aux élèves d'obtenir des points supplémentaires pour le DNB.

Ils peuvent aussi éventuellement présenter le certificat de formation générale (CFG).

Poursuite d'études :

À l'issue de la classe de 3ème « prépa-métiers », les élèves participent à la même procédure d'orientation et d'affectation que les autres élèves.

L'accès aux formations professionnelles de ces élèves est favorisé par une bonification, sous l'autorité du recteur d'académie, dans le traitement de leur demande d'affectation vers la voie professionnelle.